

### La dénonciation de la clause du Traité de Versailles relative à la navigation sur les fleuves allemands

## Le Reich serait prêt à entamer des négociations d'Etat à Etat en vue d'une réglementation définitive

Berlin, 16 novembre. — A la suite de la dénonciation allemande des clauses réglementant la navigation sur les fleuves du Reich, la *Frankfurter Zeitung* publie, de son correspondant à Paris, un article d'allure inspirée, reprenant les arguments présentés par la note officielle allemande aux puissances intéressées. La *Frankfurter Zeitung* ajoute que la décision du Reich n'entraînera pour ainsi dire pour la France aucune « perte économique », d'autant plus que, dans la convention dénoncée, ce pays avait déjà renoncé à certains avantages du traité de paix.

M. Yvon Delbos est rentré à Paris pour examiner les conditions d'une participation de la France à des démarches éventuelles à Berlin

Paris, 16 novembre. — M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, qui était parti vendredi soir pour Périgueux, afin d'assister à la session du Conseil général de la Dordogne, est rentré à Paris, lundi matin, pour conduire les négociations diplomatiques engagées à la suite de la dénonciation par le Reich des clauses fluviales du traité de Versailles.

Les premières indications reçues à Paris après les sondages opérés par les représentants de la France auprès des gouvernements intéressés, en vue d'une démarche à Berlin, permettent d'affirmer que des représentations seront faites par plusieurs puissances au gouvernement allemand. C'est ainsi que, notamment, la Belgique et la Tchécoslovaquie seraient disposées à participer à une protestation.

On ignore encore, dans l'état actuel très préliminaire des pourparlers engagés, quelle forme revêtira l'action internationale : si, par exemple, elle se présentera sous une forme solennelle et collective, ou bien si elle se composera d'une série de démarches personnelles similaires ou concordantes des différents gouvernements.

M. Eden exprime les regrets du gouvernement britannique...

Londres, 16 novembre. — Sur la demande de M. Attlee, M. Eden a fait lundi après-midi, aux Communes, une déclaration sur le nom de gouvernement britannique.

Après avoir rappelé que des négociations avaient été poursuivies pendant plusieurs années, afin de concilier les desiderata allemands avec les intérêts

des autres puissances intéressées, M. Eden a déclaré : « Dans ces circonstances, c'est pour le gouvernement britannique un sujet de regret qu'au moment où des discussions étaient poursuivies et malgré les assurances données l'année dernière, le gouvernement allemand ait abandonné, une fois de plus, la procédure de négociations, en faveur de l'action unilatérale. »

« Ces regrets ne sont pas dus à la crainte que d'importants intérêts commerciaux britanniques ne soient compromis par la décision allemande, mais au fait que les actions de ce genre doivent rendre quelque peu difficile l'entretien des relations internationales. »

« Mais on ne sait encore si une démarche de protestation sera faite à Berlin ». Londres, 16 novembre. — On indique, dans les cercles diplomatiques anglais, que le gouvernement britannique n'a pas encore arrêté l'attitude qu'il adoptera.

On fait observer que la déclaration de M. Eden à la Chambre des Communes a déjà en soi la valeur d'une protestation. La question de savoir si cette déclaration sera suivie d'une démarche diplomatique est, pour le moment, à l'étude.

On est mécontent en Allemagne des déclarations de M. Eden

Berlin, 16 novembre. — Les paroles de M. Eden, ont mécontenté les milieux officiels allemands qui affirment que l'Allemagne avait essayé, au cours de longues négociations, de faire lever la discrimination dont elle était frappée par les clauses du traité concernant les fleuves allemands.

Près de Tours, le plafond d'une école s'effondre

Tours, 16 novembre. — A Saint-Avertin, près de Tours, les élèves de l'école de garçons se trouvaient au réfectoire, à midi, lorsque soudain le plafond s'est effondré. Cinq des élèves ont été plus ou moins grièvement blessés ; ils ont reçu des soins sur place. Aucun des jeunes blessés ne parait en danger.

### La fête patronale du roi Léopold III



La PRINCESSE JOSÉPHINE-CHARLOTTE et le PRINCE BAUDOUIN arrivent à l'église Sainte-Cécile à Bruxelles, où un « Te Deum » a été chanté dimanche, à l'occasion de la fête patronale du roi Léopold III, leur père. (De M. Kuyssens)

### LETTRE DE BRUXELLES

## Vat-on à une nouvelle crise agricole ?

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 16 NOVEMBRE 1936.

La plupart des députés qui sont intervenus, cette semaine, dans la discussion du budget de l'Agriculture, n'ont point caché leurs appréhensions. On se, en fait, à une nouvelle crise agricole. Et comme les paysans n'ont pas obtenu jusqu'à présent ce qu'ils veulent, ils commencent à user de cette arme, et ils en usent à l'occasion, de plus en plus et, par des mesures appropriées, le Gouvernement ne remédie pas à la situation. « Il faut, ont déclaré les députés agricoles, arriver à révaloriser les produits agricoles : céréales, lait, beurre, viande, fruits, légumes et pommes de terre. »

Tout le problème paysan est dans ce problème de réévaluation des prix. L'homme de champs constate que son produit doit acheter augmenté, tandis que ce qu'il cultive, récolte et vend, diminue de valeur. Les députés qui ont défendu sa cause au Parlement ont cité des chiffres qui n'ont pas été démentis et qui sont impressionnants. Il en résulte que la plupart des produits agricoles sont vendus en-dessous du prix coûtant et que les paysans sont non seulement traqués par la vie chère, mais aussi par les trusts, la fiscalité et les produits étrangers.

« Que faire ? Les socialistes et les communistes résolvent le problème suivant la formule : « Prendre l'argent où il est. C'est-à-dire diminuer les fermages, taxer lourdement les terres non cultivées et légèrement les terres cultivées ; unir les ouvriers et les paysans ; rendre les petits fermiers propriétaires de leur maison et de leurs terres, en appropriant ceux qui ont ces terres et ces maisons. »

« La question est de savoir comment on pourrait réaliser la chose dans un pays où les terres sont déjà morcelées à l'extrême et où les grandes propriétés sont plus rares. De plus, il ne suffit pas d'avoir des terres. Toutes les terres ne sont pas également fertiles. La preuve, c'est que, malgré tous les efforts des coopératives, la Belgique est tributaire de l'étranger pour les deux tiers de sa nourriture. De plus, on ne consomme pas tous les produits agricoles spéciaux qu'elle récolte. »

Enfin, « les villes tentaculaires » exercent leur attraction et beaucoup de jeunes villageois ayant goûté la vie des cités, sont au cours de voyages, soit pendant le service militaire, soit en quittant le service militaire, ont conclu que des villages agréables que les longues et durables vacances campagnardes. »

Les députés agricoles ont insisté pour que les travailleurs des champs puissent au moins profiter d'avantages sociaux comme les travailleurs des villes. Ils n'ont pas critiqué ces mesures ; ils ont simplement demandé que l'usine et le champ soient traités de la même façon, sinon ce sera pour les parlementaires le rejet du budget et pour les paysans, la grève avec toutes ses conséquences.

« Le ministre a promis d'agir pour le mieux et a assuré les classes rurales de toute la sollicitude gouvernementale. Mais la question est grave. Elle intéresse la Flandre et la Wallonie ; elle oppose les villes et les champs ; elle est tellement vitale que les communistes eux-mêmes se sont voués à l'apostolat dans les campagnes en vue d'y réaliser les Kokhoves, comme en Russie ! »

LES MATINÉES de lettres et d'histoire, à Lille

Une conférence de M. E. Helsey sur le sionisme

Répondant à l'invitation des organisateurs des « Matinées de lettres et d'histoire », une assistance nombreuse se trouvait réunie, lundi soir, à la Société Industrielle à Lille, pour entendre une conférence de M. Édouard Helsey sur le sujet suivant : « Une halte du Juif errant ; l'établissement du sionisme ; les Troubles de Palestine et les répercussions qu'ils peuvent entraîner dans l'Afrique du Nord. »

Guidés par l'Angeleur, qui avait initié à ce sujet l'actualité de la haute France juive, les sionistes ont récapitulé de nombreux faits. Lorsqu'ils ont présenté une société sioniste importante, ils ont insisté sur le préjudice qu'elle était devenue, mais les Arabes qui s'étaient étonnés de leur venue, les ont quittés avec une trop grande immigration juive chez eux, premiers possesseurs du sol.

« La haine de l'Arabie pour le Juif s'accroît et des troubles éclatent que les troupes anglaises doivent réprimer. Le problème du sionisme ne présente pas de danger international pourvu qu'il ne se résolve pas dans une propagande anti-française. Pour M. Helsey, le danger de cette propagande est présent et ne pourra être évité que par la consolidation de l'alliance franco-arabique. M. Helsey a souligné de tout cœur, déclarant qu'il n'est nullement favorable à l'Angeleur, que pour la France être entendue en Afrique du Nord, les mêmes intérêts à défendre. »

Le professeur Pauchet succombe à Amiens

Le professeur Victor Pauchet, l'un des glorieux de la chirurgie, est décédé lundi à Amiens, à la clinique qui porte son nom. Le professeur Pauchet, qui disparaît à l'âge de 87 ans, avait été récemment victime, à Paris, d'un accident d'auto, cours duquel il avait eu le crâne fracturé. Depuis, le malade ne s'était jamais complètement remis de ses blessures et il s'était retiré à Amiens.

Le professeur Pauchet était commandeur de la Légion d'honneur et il était l'auteur de plusieurs ouvrages de psychologie.

### Le Conseil général du Nord (SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

#### La séance

M. Forrier, doyen d'âge, assisté de M. Bayou, curé, et de M. J. de Brou, député, prononce le discours d'usage, invitant ses collègues, attachés à l'intérêt général, de placer leurs délibérations sous le signe de l'union et de la concorde.

« Nous voyons aujourd'hui autour de nous s'élever de sourdes rumeurs annonçant de graves et sérieux maux, non seulement pour le Nord, mais pour tout le pays, ce que nous ne pouvons que nous en inquiéter. »

« Le Gouvernement a compris toute la gravité de la situation ; il n'a jamais cessé de chercher à réaliser une œuvre de paix, mais il a aussi décelé les maux nouveaux, et nous devons nous en inquiéter. »

« Nous espérons que la mise en état de nos frontières sera la barrière d'acier que nous devons nous efforcer de maintenir, et nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous nous efforçons de rester fermement attachés à notre devoir de défendre nos libertés, et nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous nous efforçons de rester fermement attachés à notre devoir de défendre nos libertés, et nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous nous efforçons de rester fermement attachés à notre devoir de défendre nos libertés, et nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

#### M. Lucien Hubert affirme la nécessité d'une réforme de la Société des Nations et dénonce le danger des provocations oratoires

Métiers, 16 novembre. — M. Lucien Hubert, vice-président du Sénat, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture du Conseil général des Ardennes, après avoir énuméré les coups portés, dans les derniers temps, au principe de la sécurité collective, a souligné que soit tendu sans retard un effort énergique qui renoue la S. D. N., qui fait et simplifie son action, qui assure la marche rapide et précise de ses rouages, qui ne la laisse pas s'empêtrer dans des procédures sans fin ou s'abâtardir dans des combinaisons sans prestige.

« A son avis, il faut avoir des idées nettes, et les idées nettes ne se trouvent pas dans les discours oratoires, mais dans les actes. Les choses doivent être prises en compte, et par là toutes les éventualités et c'est seulement la présence d'une force toujours prête à faire respecter le droit qui peut encore sauver la paix. »

« Pour tout dire, déclare M. Lucien Hubert, l'échec de la S.D.N. provient surtout de ce qu'elle n'a jamais eu une idée collective. Ça a été un sein même la lutte pour le cadavre, les mécontents et les neutres. Cela peut-il changer ? C'est, dans tous les cas, la seule condition de réussite. Et, cette condition acquise, il faudra donner à la lutte contre la guerre un concours réaliste. »

« Nos amis d'Outre-Manche ont longtemps cru à la seule vertu opérante de la morale. Pour l'instant, la bataille s'engage à la manière des héros d'Hécatonchère. Les chefs semblent prêter au combat par de rentabilisantes apostrophes sous forme de discours lancés par delà les frontières. »

« La T.S.F. les répand dans le monde entier. Appréhensif d'Hindenburg et de nos propres dirigeants. C'est un fracas de paroles et d'idées, de réclamations et de mises en demeure. Et la voix de la raison a bien du mal à percer dans ce concert de prétendues exhortations et sermons. »

Le Conseil général de Seine-et-Marne n'a pu siéger

Le quorum n'étant pas atteint

Mézières, 16 novembre. — Quinze des vingt-neuf conseillers généraux de Seine-et-Marne, se sont réunis pour procéder à la convocation du président.

« Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions nous en remettre, avec confiance, vers les gens du Nord qui peuvent et qui travaillent en leur honneur. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

« Nous espérons que nous aurons la possibilité de reprendre toute atteinte à notre liberté. »

### LA GRÈVE DES CHARBONNIERS CONTINUE

## Les grévistes se déclarent prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée

### LE RAVITAILLEMENT DES USINES A DÉPASSÉ HIER 2.200 TONNES

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »

« Nous sommes prêts à évacuer les chantiers si une garantie leur est donnée. »